



ORGANISATION PANAMÉRICAINNE DE LA SANTÉ  
ORGANISATION MONDIALE DE LA SANTÉ



## **13<sup>e</sup> RÉUNION INTERAMÉRICAINNE AU NIVEAU MINISTÉRIEL SUR LA SANTÉ ET L'AGRICULTURE**

*Washington, D.C., 24-25 avril 2003*

---

*Point 14 de l'Ordre du jour provisoire*

RIMSA13/21 (Fr.)  
23 avril 2003  
ORIGINAL : ESPAGNOL

**RAPPORT SUR LA 9<sup>e</sup> RÉUNION DU COMITÉ RÉGIONAL DES AMÉRIQUES  
POUR L'ÉRADICATION DE LA FIÈVRE APHTEUSE  
(COHEFA 9)**

## TABLE DES MATIÈRES

	<i>Page</i>
Bureau .....	3
Participants.....	3
Pour la sous-région amazonienne : .....	3
Pour la sous-région andine : .....	3
Pour la sous-région des Caraïbes : .....	3
Pour la sous-région du cône Sud : .....	4
Pour la sous-région de Més-Amérique : .....	4
Pour la sous-région d'Amérique du Nord : .....	4
Séances .....	4
Ouverture de la réunion.....	4
Adoption de l'ordre du jour.....	5
Rapport du Secrétaire du Comité .....	5
Rapport de situation épidémiologique des pays – 2001/2002.....	5
Rapport des XXIXe et XXXe Réunions ordinaires de COSALFA .....	7
Plan d'action du Programme régional des Amériques pour l'éradication de la fièvre aphteuse (PHEFA) – 2003-2009. ....	7
Questions diverses.....	7
Cérémonie de clôture.....	8
Résolutions.....	8

1. La neuvième Réunion du Comité régional des Amériques pour l'éradication de la fièvre aphteuse (COHEFA 9) s'est tenue au siège de l'Organisation panaméricaine de la santé, le 22 avril 2003, conformément à la convocation envoyée par la Directrice du Bureau sanitaire panaméricain (BSP).

### **Bureau**

*Présidence :* M. Darío Baumgarten                      Ministre de l'Agriculture du Paraguay  
*Vice-présidence :* M. Pablo Roberto Girón                      Vice-ministre de l'Agriculture,  
de l'Élevage et de l'Alimentation du Guatemala  
*Rapporteur :* M. Andrés Borja,                      Président de la Fédération des  
éleveurs d'Équateur

2. Mme Mirta Roses Periago, Directrice du BSP a été nommée Secrétaire de la réunion *ex officio*, et M. Eduardo Correa Melo, Directeur du Centre panaméricain de fièvre aphteuse (PANAFTOSA), a rempli les fonctions de Secrétaire technique.

### **Participants**

3. Les personnes suivantes ont représenté leurs régions respectives :

#### ***Pour la sous-région amazonienne :***

4. M. Satyadeo Sawh, Ministre de l'Agriculture de la République coopérative du Guyana et M. José Agustín Campos, Président de CONFAGAN - Confédération nationale des agriculteurs et des éleveurs du Venezuela

#### ***Pour la sous-région andine :***

5. M. Alvaro J. Abisambra Abisambra, Directeur général, Institut colombien agricole (ICA) et M. Andrés Borja Holguín, Président de la Fédération des éleveurs d'Équateur

#### ***Pour la sous-région des Caraïbes :***

6. M. Emerio Serrano, Directeur général de l'Institut de médecine vétérinaire – IMV, de Cuba et M. Donald Keith Amiel, Directeur des affaires générales, Caribbean Broiler Group de la Jamaïque.

***Pour la sous-région du cône Sud :***

7. M. Dario Baumgarten, Ministre de l'Élevage, Ministère de l'Agriculture et de l'Élevage du Paraguay, et M. Dardo Chiesa, Président de la Confédération des associations rurales de Buenos Aires et de La Pampa, Argentine.

***Pour la sous-région de Méso-Amérique :***

8. M. Pablo Roberto Girón Muñoz, Vice-ministre de l'Élevage, Ministère de l'Agriculture, de l'Élevage et de l'Alimentation, Guatemala

***Pour la sous-région d'Amérique du Nord :***

9. M. Gary Weber, Directeur exécutif, Association nationale des éleveurs (*National Cattlemen's Association*), des États-Unis.

10. Ont également assisté à la réunion des observateurs du Ministère de l'Agriculture des États-Unis, des représentants d'organisations intergouvernementales, d'organisations non gouvernementales, d'institutions académiques et du secteur de production agricole.

**Séances**

11. Deux séances plénières et une séance de clôture ont eu lieu.

**Ouverture de la réunion**

12. La tribune officielle était composée de Mme Mirta Roses, Directeur du BSP, M. Albino Belotto, Chef de l'Unité de SPV, et de M. Eduardo Correa, Directeur de PANAFTOSA/OPS, qui a ouvert la séance en rappelant que la COHEFA se réunit depuis 1987, tous les deux ans. Ensuite, Mme Roses est intervenue en soulignant qu'elle était heureuse de participer à cette réunion importante, à laquelle assistaient des représentants officiels et privés des pays de la Région, dont les activités portent sur la question de la fièvre aphteuse. Elle a insisté sur la nécessité d'actions de grande envergure, reposant sur le principe « Penser à l'échelle mondiale et agir à l'échelle locale ». Elle a appelé à la réalisation d'activités conjointes, en notant que ce type d'initiatives ont déjà porté leurs fruits par le passé, avec par exemple l'élimination de la poliomyélite, de la variole et, plus récemment, de la rougeole, dans les Amériques. Et ceci en dépit des moyens de communication et de transports qu'offre la vie d'aujourd'hui. Elle a réaffirmé qu'elle est convaincue qu'il est possible d'éradiquer la fièvre aphteuse du Continent d'ici quelques années seulement. En guise de conclusion, elle a rappelé que notre objectif est celui de la qualité de vie de nos populations.

### **Adoption de l'ordre du jour**

13. Le programme de travail présenté a été accepté intégralement.

### **Rapport du Secrétaire du Comité**

14. Le rapport présenté par M. Eduardo Correa Melo, Directeur de PANAFTOSA, a souligné que l'Office international des épizooties (OIE) avait salué l'existence de zones exemptes de fièvre aphteuse, avec et sans vaccination, comme étant le fruit des efforts des pays de la Région, suite à l'épidémie qui avait frappé le cône Sud en 2001 après avoir démarré en Argentine. M. Correa a mis l'accent sur les activités de coopération dans divers domaines tels que le renforcement des plans d'éradication et l'intensification de la coopération au niveau des frontières nationales (Accord du Bassin de la Plata). Il a fait état de l'appui en matière de renforcement de la capacité de réponse face aux situations d'urgence. PANAFTOSA a mis en place une Bibliothèque virtuelle pour faire en sorte que toutes les informations scientifiques soient disponibles, en établissant des connexions avec d'autres institutions de la région. Une autre activité menée à bien a été la procédure de contrôle des programmes de fièvre aphteuse de la Région, avec l'élaboration de manuels et de procédures d'évaluation. Le Comité d'experts en Biosécurité a évalué les laboratoires producteurs de vaccins dans les sous-régions du cône Sud et amazonienne. La banque de données génétiques avec des souches de référence et celles obtenues dans des situations d'urgence a été achevée. PANAFTOSA a participé à divers groupes de travail ad hoc, avec d'autres organismes tels que l'OIE et l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO). Les enquêtes relatives au réseau de laboratoires de référence en zoonose, en particulier sur le diagnostic et la production de produits biologiques pour la rage sont en train d'être évaluées et le plan d'assurance de la qualité dans le laboratoire de PANAFTOSA, qui fait partie du projet de planification stratégique du Centre, est en cours de mise en œuvre. Plusieurs programmes de formation ont été menés à bien et des projets sont actuellement élaborés avec la Banque interaméricaine de développement (BID) et la FAO en vue d'obtenir des ressources extra budgétaires. On n'a pas progressé sur le plan de la formation d'un comité régional d'épidémiologie, car il manquait un spécialiste dans ce domaine. Le rapport a été approuvé sans commentaires.

### **Rapport de situation épidémiologique des pays – 2001/2002**

15. M. Hugo Tamayo a présenté la situation dans la région sans fièvre aphteuse en soulignant qu'il s'agissait de l'une des grandes réalisations obtenues pendant la période en question. S'agissant de la région andine, on a pu constater une réduction globale de la présence de fièvre aphteuse dans la Région ; le Pérou n'a enregistré aucun cas de maladie depuis plus de deux ans, et la situation sanitaire est favorable en Bolivie, en Colombie et au Venezuela, tandis que l'Équateur est le pays qui compte le plus grand nombre de cas.

En revanche, on a enregistré une augmentation significative du nombre de cas de stomatite vésiculeuse dans la Région. Pour ce qui est de la situation du cône Sud et du Brésil tant amazonien que non amazonien, M. Víctor Saraiva a souligné que les pays ont fait preuve d'une grande force pour surmonter l'épidémie de fièvre aphteuse au cours de 2000 et de 2001, et les efforts qu'ils déploient actuellement à bon escient, avec le soutien de PANAFTOSA, pour retrouver leur position auprès de l'OIE. La situation sanitaire dans la sous région amazonienne a été jugée favorable du fait qu'aucun cas de maladie n'a été signalé en 2002. On prépare actuellement un projet pour la région nord de l'Amérique du Sud, en vue d'adopter les mesures de prévention dans la région prévues dans l'accord tripartite entre le Brésil, le Guyana et le Venezuela.

16. Suite à des questions de la Présidence, il a été précisé que le processus visant à reconnaître la Chiquitania, en Bolivie, comme une région sans fièvre aphteuse avec vaccination, est en cours et on a pris note du fait que le vaccin utilisé est trivalent et non bivalent comme indiqué dans le rapport.

17. Le Délégué officiel pour la Colombie, M. A. Abisambra, a souligné que l'augmentation du nombre de cas de stomatite vésiculeuse doit être considérée comme un indicateur du bon fonctionnement du système de surveillance épidémiologique plus que comme une situation préoccupante. D'autre part, il convient de souligner qu'aucun cas de fièvre aphteuse due au *Virus A* n'a été enregistré dans le pays depuis plus de deux ans.

18. Le Délégué du secteur de l'élevage d'Équateur, M. Laso, indique que l'épidémie dans le pays a touché principalement les zones où prédominent les petits producteurs, et qu'elle serait contrôlée d'ici la fin de l'année. Il convient de souligner les conséquences positives de cette situation, qui a permis de porter le taux de vaccination à 95 %. Il a rappelé qu'il existe un programme de coopération avec l'APHIS permettant de relancer les centres de commercialisation du bétail et les améliorations du système de surveillance épidémiologique, le contrôle des mouvements des animaux, des centres d'abattage et des usines laitières. Enfin, il a indiqué que les contrôles des programmes devraient être étendus à d'autres pays au-delà de la région du cône Sud.

19. Le Délégué officiel d'Argentine, M. Bernardo Cané, a fait part de ses préoccupations du fait de l'importation sur le continent de bêtes originaires de pays ayant des maladies n'existant pas dans la région et a demandé à savoir s'il était vrai que le Venezuela avait fait venir des animaux d'un autre Continent. Appuyé en cela par d'autres délégués, il a demandé que PANAFTOSA vérifie ces informations et évalue le risque associé à cette importation, en informant les États membres.

20. M. Campos, Délégué du secteur productif du Venezuela, a reconnu que les couvertures obtenues au cours de cette dernière période étaient faibles et a indiqué que cela s'explique par les problèmes politiques internes récents. S'agissant de l'importation

de bétail en provenance de pays touchés par des maladies n'existant pas dans la région, il a déclaré que le Venezuela réaffirme son engagement à respecter toutes les résolutions émanant des instances spécialisées.

21. M. Recaredo Ugarte, Délégué officiel d'Uruguay, a souligné l'importance des vaccinations systématiques du programme uruguayen, de même que les activités de surveillance épidémiologique qui présentent un rapport coût/avantage très élevé, puisque cela renforce la confiance dans le pays et permet ainsi à l'Uruguay d'accroître ses exportations.

22. Enfin, le Délégué officiel du Chili, M. Rojas, a indiqué que la situation en matière de fièvre aphteuse sur le Continent devrait être analysée de façon plus approfondie sous un angle historique, de manière à pouvoir expliquer ce qui s'est produit, en particulier au cours de la période 2001-2002, et contribuer à la mise en place de mécanismes plus efficaces d'éradication ou de contrôle.

### **Rapport des XXIXe et XXXe Réunions ordinaires de COSALFA**

23. Le Délégué officiel du Brésil, M. João Cavalléro, a présenté le rapport de la XXIXe Réunion et le délégué du Chili, M. Hernán Rojas, a présenté celui de la XXXe Réunion. Ces rapports ainsi que les résolutions correspondantes ont été remis aux participants.

### **Plan d'action du Programme régional des Amériques pour l'éradication de la fièvre aphteuse (PHEFA) – 2003-2009.**

24. M. Víctor Saraiva a présenté un rapport détaillé sur les progrès accomplis pour ce qui est du Plan d'action du PHEFA, pour la période 2003-2009. Il a indiqué que les plans d'action des projets sous-régionaux du cône Sud et de la région andine sont sur le point d'être achevés et que ceux de la Région amazonienne et du Brésil non amazonien sont sur le point de démarrer. Il a souligné l'absence de programme de prévention de la fièvre aphteuse dans le cadre des projets sous-régionaux d'Amérique du Nord, d'Amérique centrale et des Caraïbes. À cet égard, le Délégué officiel de Cuba propose à la PANAFOSA que son pays collabore à l'élaboration du programme de prévention pour la zone sans fièvre aphteuse.

### **Autres questions**

25. M. João Carlos Meirelles, Secrétaire des sciences et technologies de São Paulo (Brésil), a souligné à quel point il est important de renforcer la vision globale de la fièvre aphteuse dans le contexte des Amériques ; de consolider un système permanent de contrôles et d'homologation de la situation de la fièvre aphteuse au niveau continental. À

cet effet, il a suggéré la possibilité que l'OPS organise une réunion à l'échelle continentale, avec l'aide d'organismes mondiaux de coopération, afin de revoir la proposition d'éradication de la fièvre aphteuse du Continent, en faisant en sorte qu'elle soit adaptée à des délais plus courts et à une plus forte vision d'intégration et de coopération solidaire. Il a été suggéré que cette proposition, appuyée par les délégués d'Argentine, d'Équateur, du Paraguay et du Venezuela, soit soumise à l'examen de la RIMSA. Le Délégué officiel de l'Argentine a présenté des arguments à l'appui de l'intervention de M. Meirelles, en signalant la nécessité d'adapter le rôle de PANAFTOSA à la nouvelle scène internationale, de sensibiliser les pays sans fièvre aphteuse, en particulier les États-Unis d'Amérique au risque lié à l'introduction de la maladie sur leurs territoires avec de graves répercussions continentales et extracontinentales, dans les domaines socio-économique et politique. Il a proposé que son pays accueille la réunion continentale au lieu des États-Unis.

26. PANAFTOSA, à la demande du Délégué officiel de l'Argentine, convoquera, dans les 30 prochains jours, une réunion extraordinaire du Comité technique du Bassin de la Plata, afin de revoir le Plan d'action du projet.

### **Cérémonie de clôture**

27. La cérémonie de clôture a été présidée par Mme Mirta Roses, Directrice de l'OSP, qui a souligné l'ampleur de la charge de travail de la Commission et les résultats positifs des discussions. Elle a également mis l'accent sur le fait que les nouveaux mandats émanant des résolutions doivent être évalués en fonction des engagements financiers qu'ils exigent et a invité les délégués et observateurs à rechercher des mécanismes pour financer ces activités.

### **Résolutions**

28. Les délégués ont approuvé deux résolutions comme décrit ci-après :

#### **RÉSOLUTION N° 1**

#### ***LA 9<sup>e</sup> RÉUNION DU COMITÉ RÉGIONAL DES AMÉRIQUES POUR L'ÉRADICATION DE LA FIÈVRE APHTEUSE***

Considérant :

Que l'émergence de la fièvre aphteuse dans le cône Sud, dans les années 2000-2001 et la prompt réponse pour contrôler la maladie dans les régions touchées, ont mis en exergue la nécessité de renforcer l'action conjointe et coordonnée des pays de la région ainsi que les activités de prévention dans le cadre des programmes nationaux,

La réorientation programmatique du Plan d'action 2003-2009, du Plan régional des Amériques pour l'éradication de la fièvre aphteuse - PHEFA, qui met fortement l'accent sur l'action au niveau local et sur la concertation au niveau des frontières, pour les sous-régions du cône Sud, andine, amazonienne et sans fièvre aphteuse, et le caractère urgent de sa mise en œuvre par les États membres,

La possibilité de l'introduction du virus de la fièvre aphteuse dans des pays et zones sans fièvre aphteuse du Continent, que ce soit par l'entremise des relations commerciales et culturelles ou à la suite d'actes de bio terrorisme,

La nécessité de renforcer la capacité régionale de diagnostic de routine et d'urgence, dans des conditions de biosécurité,

L'importance de la participation du secteur privé pour maintenir les programmes nationaux d'éradication des maladies,

L'impact positif qu'ont les zones/pays sans fièvre aphteuse en Amérique du Sud, et la perspective que de nouvelles zones viennent s'ajouter à court terme à celles qui appartiennent déjà à cette catégorie,

La nécessité de renforcer les contrôles des programmes nationaux de fièvre aphteuse, coordonnés par PANAFTOSA, conformément au mandat des Ministres de l'Agriculture du cône Sud, et de les étendre à d'autres zones ou régions, ainsi que les contrôles de biosécurité de laboratoires,

L'urgence de relancer les instances de coordination dans les régions sans fièvre aphteuse d'Amérique centrale, d'Amérique du Nord et des Caraïbes,

Le projet existant d'importation de buffles au Venezuela, et l'inquiétude suscitée dans les pays membres du fait qu'ils pourraient provenir de régions touchées par des maladies n'existant pas dans la région,

Les problèmes existants, découlant des difficultés en matière d'approvisionnement en kits I-Elisa 3ABC et EITB de la part de l'entreprise sélectionnée à cet effet

La demande expresse de l'Argentine que se réunisse dans les meilleurs délais le Comité de l'Accord du Bassin de la Plata,

La demande soumise par le Chili pour que PANAFTOSA approfondisse l'analyse épidémiologique de la situation sanitaire en tenant compte des antécédents historiques

des pays membres et pour que ces analyses guident les décisions relatives aux lignes d'action devant être définies à l'avenir,

*DÉCIDE :*

1. Que PANAFTOSA, conjointement avec les pays de la région, élabore des plans de prévention et pour imprévus afin d'empêcher l'introduction de l'agent et sa diffusion dans des zones ou des pays non touchés par la maladie, que ce soit par l'entremise des relations commerciales/culturelles, ou à la suite d'actes de bio terrorisme,
2. Que les États membres opèrent les ajustements nécessaires dans leurs programmes afin d'inclure les activités de la période 2003-2009, en particulier les composantes de frontière, ce qui correspond aux plans de vaccination et au renforcement de l'action au niveau local, dans le cône Sud et dans la région andine, et de charger PANAFTOSA d'élaborer dans les meilleurs délais le plan d'action pour la sous-région amazonienne et non touchée par la maladie du Continent,
3. Que l'OSP déploie les efforts correspondants pour établir au sein de PANAFTOSA le laboratoire P3+ qui offrira un soutien en matière d'attention et de capacité de réponse face aux urgences, en tenant compte de la proposition formulée par le Brésil de mettre à disposition un espace spécifique dans le Laboratoire de Pedro Leopoldo.
4. Que le secteur privé des sous-régions qui composent le PHEFA accroisse sa participation dans les programmes nationaux et sous-régionaux, en favorisant le caractère durable des activités programmées, et contribue au financement des programmes régionaux de coopération technique,
5. Que PANAFTOSA donne suite, renforce et élargisse les mesures de contrôle des programmes d'éradication de la fièvre aphteuse et de biosécurité des laboratoires, en comptant pour cela sur la collaboration d'autres institutions internationales,
6. Que les États membres des sous-régions du Continent non touchées par la fièvre aphteuse relancent les instances de coordination sous-régionales telles que la COPALIFA,
7. Que PANAFTOSA effectue les consultations pertinentes auprès des autorités sanitaires du Venezuela, relatives aux projets d'importation de buffles et détermine le risque potentiel lié à l'introduction de maladies étrangères à la région,
8. Que le Secrétaire ex officio du Comité du Bassin de la Plata convoque une réunion extraordinaire au cours du mois de juin prochain en un lieu qui reste à définir,

9. Que PANAFTOSA réponde aux besoins des pays en termes de kits de diagnostic I-Elisa 3ABC et EITB, dans la mesure où ils pourront être efficacement produits par d'autres Laboratoires.
10. Que PANAFTOSA élabore et mette en œuvre une méthodologie d'analyse épidémiologique sur la base des antécédents historiques et des relations phylogénétique des souches actives en Amérique du Sud, afin d'expliquer les dernières occurrences et de recommander des mesures de prévention et de contrôle pour éviter de nouvelles situations d'urgence,
11. Que PANAFTOSA, de pair avec les pays, définisse épidémiologiquement les zones à risque d'Amérique du Sud en 2003, et déploie le maximum d'efforts dans les zones considérées comme stratégiques dans la Région.
12. De faire leurs les résolutions des XXIXe et XXXe réunions de la COSALFA.

### ***RÉSOLUTION N° 2***

Considérant : La proposition du Brésil, appuyée par la totalité des pays représentés, soulignant la nécessité urgente d'une décision politique de haut niveau qui engage la participation coordonnée des pays, des différents agents de la chaîne productive agricole, des instances de coopération multilatérales et des industries connexes, orientée sur l'action à l'échelle du Continent pour l'éradication de la fièvre aphteuse,

### ***DÉCIDE :***

1. Que l'OSP constitue dans les meilleurs délais un comité d'organisation pour organiser, dans un délai estimé à un an, une Conférence continentale sur l'éradication de la fièvre aphteuse, avec la participation de tous les agents de la chaîne productive de l'élevage et de l'agriculture, des organismes officiels et privés des pays, des organismes multilatéraux et avec une assistance technique et en termes de crédit au niveau régional et mondial. Cette conférence s'efforcera de parvenir à une décision politique au plus haut niveau et à un engagement régional qui tienne compte de la coopération solidaire entre les pays et les institutions concernées pour aboutir à l'éradication de la maladie. Il est proposé qu'elle se tienne aux États-Unis,
2. Que les Organismes multilatéraux opèrent une convergence de leurs actions, en particulier en matière de financement, afin que les ressources soient engagées dans l'objectif continental d'éradication de la fièvre aphteuse,